

RPS (Risques psychosociaux) - Sensibilisation

Format: Durée: Référence:

Présentiel 1 jour / 4 h MAN-RPS-1581

Type de formation :

Formation qualifiante

Public:

Personnel affecté aux questions de prévention des risques professionnels dans leur établissement.

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Comprendre les causes de souffrance au travail.

Identifier les risques psychosociaux dans son entreprise.

Évaluer le degré de souffrance perçu par les salariés.

Mettre en place une démarche de prévention collective.

Sensibiliser aux obligations légales (harcèlement et discrimination).

Résultats attendus de la formation :

Etre sensibilisé aux obligations légales.

Définition légale de la discrimination du harcèlement.

Apprendre à mieux communiquer afin d'éviter .

Pré-requis :

Aucun pré-requis.



Compétences et méthodes pédagogiques :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques. Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

- 1 Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.
- 2 Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.

Moyens techniques et pédagogiques :

En présentiel :

- Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels (vidéoprojecteur + écran) avec le matériel adapté à la formation. Pour cette formation, un ordinateur par stagiaire est nécessaire équipé du logiciel. Nous pouvons le fournir au besoin sur simple demande.
- Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

A distance ou en formation mixte:

- Un ordinateur pour chaque stagiaire équipé d'une webcam, d'un micro, d'une connexion haut débit, du logiciel objet de la formation et ayant un outil de visio-conférence installé en amont.
- Support de cours numérique fourni par nos soins.

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :

L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.

Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Toutes nos formations sont réalisées à la demande et en fonction des souhaits de nos clients.

Nous pouvons également réaliser des formations sur-mesure à partir de programmes existants ou en construisant un programme spécifique à partir de vos objectifs.

Merci donc de bien vouloir nous contacter par courriel ou par téléphone afin de définir ensemble les dates et modalités de formation souhaitées.

Tarif:

Nous contacter pour devis personnalisés.



Programme de la formation

1. De quoi parle-t-on ? Où sont les limites ?

Quelles sont les différentes formes de souffrance rencontrées ?

La santé psychique, la souffrance psychique et ses manifestations, le stress, le burn out...

Quelles sont les limites de tolérance et les seuils d'alerte ?

Quelles sont les différents risques psychosociaux au travail ?

- Liés à l'histoire individuelle au travail : usure au travail...
- Liés à l'organisation du travail : charge de travail, accroissement des responsabilités, exposition aux risques, flexibilité, précarité...

Quelles sont les conséquences sur la santé : somatisations, maladies...

Quelles sont les stratégies déployées par ceux qui ne « craquent » pas ?

2. Comment repérer les situations critiques ?

Lister les indicateurs "objectifs" sociaux et de santé au travail

S'appuyer sur le réseau de professionnels concernés : médecin du travail, CRAMIF...

Identifier les facteurs de risques

Les questions à poser pour détecter les risques le plus tôt possible

3. Que faire face à la souffrance au travail ?

Évaluer le plus finement possible les cas rencontrés ou à risque : critères, enquête et accompagnement

Impliquer les acteurs concernés : salarié, médecin du travail, encadrement, employeur...

Adapter les solutions à chaque cas, organisation, contexte

Mettre en place une série d'actions de prévention

Jusqu'où peut-on aller?

Nous contacter:

Dominique Odillard: 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 18/03/2024